

**PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES**

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Décret n° 96 - 82 du 12 FEVRIER 1996
fixant la composition du Cabinet du
Procureur Général de la Cour Suprême.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu la Loi n° 022-92 du 20 Août 1992 portant organisation du Pouvoir Judiciaire en République du Congo ;

Vu la loi n° 025-92 du 20 Août 1992 portant organisation et fonctionnement de la Cour Suprême ;

Vu le décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95/26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres délégués, membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95/32 du 2 Février 1995 portant organisation des intérim des membres du Gouvernement ;

En Conseil des Ministres ;

D E C R E T E :

ARTICLE PREMIER : La composition du cabinet du Procureur Général de la Cour Suprême est fixée comme suit :

- un Chef de Cabinet ;
- un Conseiller Technique ;
- un Attaché ;
- un Consultant ;
- un Chef de Secrétariat ;
- deux Secrétaires dactylographes ;
- une garde rapprochée de cinq personnes ;
- deux chauffeurs ;
- un chargé du Protocole.

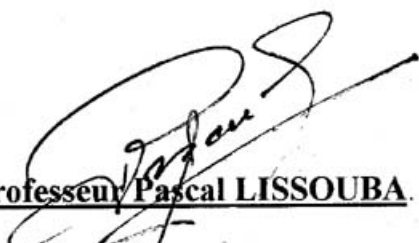
ARTICLE 2 : Le Chef de Cabinet dispose d'une Secrétaire particulière.

ARTICLE 3 : Les titulaires de ces différents postes percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

ARTICLE 4 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera ~~intégré~~, publié au Journal Officiel, ~~et communiqué partout où~~ ~~besoin sera.~~

Fait à Brazzaville, le

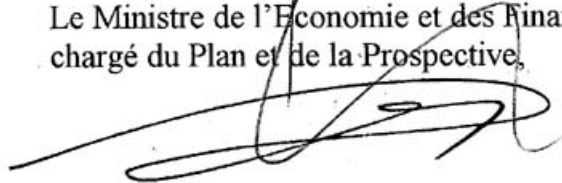
Par le Président de la République,
Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

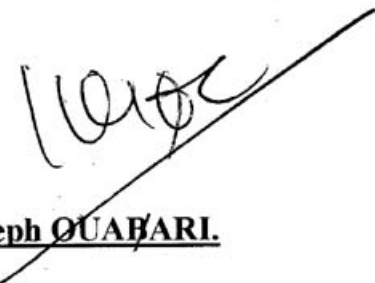

Professeur Pascal LISSOUBA.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
chargé des Réformes Administratives,


Général J.J. YHOMBY-OPANGO.

Le Ministre de l'Economie et des Finances,
chargé du Plan et de la Prospective,


Ngila MOUNGOUNGA-NKOMBO.


Joseph OUABARI.

